

Jean-Pierre Sueur a adressé ce jour une question écrite à M. François Braun, ministre de la Santé et de la Prévention par laquelle il appelle son attention sur le fait qu'un courrier a été adressé à un certain nombre de patients accueillis au Centre hospitalier régional d'Orléans, leur demandant « de prendre des dispositions pour libérer *[leur]* chambre aussitôt que possible ». Il lui fait part du fait que des patients ont été choqués à la réception de ce courrier qui a suscité de vives réactions. Il ajoute : quelles que soient les difficultés très réelles auxquelles cet établissement est confronté, il apparaît que la méthode utilisée est pour le moins maladroite. Il lui demande ce qu'il en pense et, s'il partage les critiques exprimées, quelles dispositions il compte prendre pour mettre fin à ces méthodes.